

Rapport du réseau ÎSÉE

Ateliers participatifs « vers un plan régional santé environnement 4 »

1^{er} et 11 juin 2021

Destinataires : ARS et DRIEAT



Table des matières

Contexte	4
Les ateliers participatifs « Vers un plan régional santé environnement 4 »	5
1. Phase d'élaboration et public cible	5
2. Format, objectifs et déroulé des ateliers.....	6
3. Les organisateurs et animateurs des groupes de travail.....	7
4. Élaboration des groupes de travail.....	7
5. Les suites envisagées aux ateliers.....	8
Analyse des ateliers.....	8
1. Retour en chiffres sur les ateliers.....	8
2. Analyse des ateliers et priorités établies.....	10
Fiches canevas (se référer aux documents annexes).....	11
Propositions et recommandations	11
Proposition n°1 : Poursuite des ateliers	11
Proposition n°2 : Aborder les thématiques de façon transversale dans le prochain PRSE4	12
Proposition n°3 : Approfondir les leviers d'action de l'enjeu établi comme prioritaire via le sondage, pour la suite des ateliers et/ou la constitution de groupe(s) de travail au second semestre 2021.....	13
Propositions n°4 : Valoriser les démarches existantes et tenir compte des problèmes rencontrés sur le territoire.....	13
Proposition n°5 : Aboutir à l'élaboration d'une journée régionale « Une seule santé » autour des enjeux priorités dans les ateliers	13
Conclusion.....	14
Annexes au document.....	15
1. Fiches canevas	15
N°1 : Sensibilisation, formation, accompagnement des professionnels	15
N°2 : Amélioration des connaissances et des mesures des impacts sanitaires	15
N°3 : Information, communication auprès du grand public.....	15
N°4 : Évolution de la gouvernance territoriale	15
N°5 : Écriture et suivi du plan.....	15
2. Mise en perspective des cinq enjeux et sept thématiques identifiées.....	16
3. Cartographie des participants aux ateliers « Vers un plan régional santé environnement 4 » des 1 ^{er} et 11 juin 2021	17





Contexte

Depuis 2004, la planification de la santé environnementale en France s'effectue grâce au PNSE (plan national santé environnement), aux PRSE (plans régionaux santé environnement), et par les autres plans sectoriels du domaine à l'échelle nationale et régionale respectivement. Ces plans sont établis tous les 5 ans. Aussi, le PNSE définit les grandes orientations nationales en matière de santé environnementale, et le PRSE, quant à lui, en assure la déclinaison régionale en prenant en compte les problématiques et besoins spécifiques du territoire concerné. Par-là, les PRSE visent la territorialisation des actions et mettent au premier plan la mobilisation des acteurs du territoire à la fois en termes de concertation lors de l'élaboration du PRSE mais aussi en tant que pilote(s) ou partenaire(s)-opérateur(s) d'action(s) définies dans ce plan. Ainsi, les PNSE et PRSE ne sont pas contraignants, contrairement aux plans sectoriels. Enfin, les PNSE et PRSE trouvent leur définition dans le Code de la santé publique à l'article 1311-7¹ et leur légitimité a été réaffirmée par la loi de modernisation de notre système de santé (LMSS) en 2016. Dans les textes, les PRSE visent « la territorialisation des politiques définies dans les domaines de la santé et de l'environnement [...] et s'appuient sur les enjeux prioritaires définis dans le plan national tout en veillant à prendre en compte les facteurs de risques spécifiques aux régions »¹. De plus, ils sont mis en œuvre par « les services déconcentrés de l'Etat, les agences régionales de santé et les Conseils régionaux, en association avec les autres collectivités territoriales, notamment par le biais des contrats locaux de santé (CLS) »¹.

En région Île-de-France, le PRSE est piloté de façon collaborative par l'agence régionale de santé et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT). Le Conseil régional ne pilote pas le PRSE francilien comme c'est le cas dans d'autres régions. Egalement, peu de collectivités territoriales sont pilotes d'actions de ce plan. Aujourd'hui, les contrats locaux de santé (CLS) intègrent peu les enjeux de santé environnement en région.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000031928314/2016-01-28>



Le PRSE3 francilien s'achève en 2021. Sa révision et redéfinition vont donc être entamées dans les mois à venir. La crise de la Covid-19 ayant entraîné des retards à la publication de la 4^{ème} version du PNSE (édité le 7 mai 2021), par conséquent l'élaboration du PRSE4 a été repoussée.

Afin de mettre à profit le retard de calendrier, les pilotes du PRSE francilien, l'ARS et le DRIEAT, ont sollicité le réseau ÎSÉE afin de mener des ateliers participatifs impliquant les acteurs mobilisés dans le large champ de la santé environnementale en Île-de-France. Ces ateliers participatifs n'entrent pas dans le cadre de la concertation réglementaire².

Ces ateliers ont ainsi vu le jour en raison d'une volonté forte des pilotes du PRSE francilien de mobiliser les acteurs du territoire, de recueillir leurs retours d'expérience tout comme les problématiques rencontrées au quotidien sur le terrain.

Les ateliers participatifs « Vers un plan régional santé environnement 4 »

1. Phase d'élaboration et public cible

La phase d'élaboration des ateliers « Vers un plan régional santé environnement 4 » a couvert les mois de mars, avril, et mai 2021. Ces trois mois ont permis de préciser les objectifs des ateliers, d'objectiver leur design, de tester et de choisir les outils de communication et de travail collaboratifs les mieux appropriés pour mener ces ateliers au format dématérialisé du fait des contraintes sanitaires s'imposant à cette période.

² La concertation réglementaire stipule : l'obligation d'une « concertation préalable » dans « l'élaboration de certains projets et documents de planification [...] susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement ». L'objectif est d'associer « le public le plus en amont possible » dans l'élaboration de plans tels que le PRSE. Ces concertations permettent de dialoguer autour des différents aspects du plan, « objectifs [...], caractéristiques et orientations principales » et de trouver « des solutions alternatives » le cas échéant. La concertation doit respecter une durée « de 15 jours à 3 mois » et être publicisée pendant « une période de 15 jours avant le début de la concertation ». Aussi, elle se distingue des ateliers participatifs menés par le réseau ÎSÉE.



Le public cible des ateliers rassemble les acteurs franciliens de la santé environnementale, membres ou non du réseau ÎSÉE, et mobilisés sur la base du volontariat grâce à l'envoi d'une invitation.

Les deux sessions d'atelier se sont tenues **les 1^{ers} et 11 juin 2021**.

2. Format, objectifs et déroulé des ateliers

Nous avons fait le choix de scinder l'atelier en deux sessions identiques, de 2h, facilitant ainsi les échanges et maximisant le temps de concentration des participants en distanciel. Nous avons limité la jauge à 50 participants par sessions. Egalement, nous avons privilégié un format en trois temps :

- ✓ un 1^{er} temps en plénière : présentation des PNSE, PRSE, rappel des objectifs et du déroulé de l'atelier (20')
- ✓ un 2nd temps de travail en petits groupes autour de deux questions (1h10)
- ✓ un 3^{ème} temps de mise en commun des échanges effectués en petits groupes (30')

Les objectifs de ces ateliers ont été définis collectivement par les pilotes du PRSE francilien (ARS et DRIEAT) et l'équipe d'animation du réseau ÎSÉE. Ainsi, ces ateliers participatifs visaient à :

- **Faire émerger des problématiques du terrain**, peu ou pas traitées dans le PRSE3, dans l'objectif de recueillir les retours d'expérience.

- **Dégager un consensus entre un large panel d'acteurs sur les sujets prioritaires**. Cet objectif a été rempli grâce à l'envoi d'un sondage à la suite de l'analyse des ateliers, qui avait pour finalité la priorisation, par les participants et par l'ensemble des membres du réseau ÎSÉE, des enjeux identifiés.

- Enfin, par ces ateliers, **le réseau ÎSÉE contribuera à l'élaboration du futur PRSE4 francilien** qui souhaite s'appuyer sur les expériences locales pour déployer les ambitions du PNSE sur le territoire. Par ce rapport et la constitution des fiches canevas (en annexes), le réseau ÎSÉE formule des recommandations qui alimenteront les réflexions du PRSE4.



Pour répondre à ces objectifs et faciliter les échanges, deux questions ont été posées aux groupes de travail qui comprenaient entre 6 et 12 participants :

1. **À partir de votre expérience de terrain, quelles seraient, selon vous, les problématiques à traiter dans le prochain PRSE francilien ?** Cette première question visait plus particulièrement les retours d'expérience des participants et relevait des problématiques rencontrées sur le terrain ;
2. **Quels seraient les acteurs à associer au PRSE4 pour répondre à ces problématiques et comment les impliquer ?** Cette seconde question visait les moyens matériels à solliciter dans le futur PRSE francilien pour traiter les problématiques émergentes lors de la première question.

3. Les organisateurs et animateurs des groupes de travail

Les ateliers ont été organisés par les deux personnes de l'équipe d'animation du réseau ÎSÉE : Célia Colombier, animatrice du réseau, et Mathilde Rateau, stagiaire santé publique / politiques publiques.

Trois animateurs ont été recrutés parmi les membres du réseau afin de faciliter les échanges : Laure Pierson (responsable du Pôle Territoire pour le cabinet d'étude et de conseil Vizea), Alban Narbonne (chargé de mission santé pour l'association Ekopolis), et Yann Moisan (consultant au sein du cabinet d'étude et de conseil NovaScopia). L'équipe de réseau les a directement sollicités pour leur expérience en la matière.

Au total, ces ateliers participatifs ont compté, quatre personnes mobilisées dans l'animation des groupes de travail et une personne en charge de la logistique. L'approche interdisciplinaire et collaborative des ateliers a été un élément moteur tout au long de la démarche.

4. Élaboration des groupes de travail

Les groupes de travail ont été constitués de manière hétérogène pour chaque session d'atelier. Le but était de favoriser des échanges inédits entre les participants dans une perspective de



partage de connaissances et pour une vision transverse de la santé environnementale. Ce choix a été reconnu par les participants et animateurs comme porteur pour ces ateliers³.

5. Les suites envisagées aux ateliers

À ce jour, les acteurs institutionnels et pilotes du PRSE francilien, n'ont encore pas connaissance des directives nationales concernant la construction du PRSE4. Aussi, il a été proposé que le réseau ÎSÉE, s'il le souhaite, approfondisse les réflexions de façon autonome. Quoiqu'il en soit, la contribution du réseau ÎSÉE, par les propositions disponibles en fin de rapport, sera prise en compte dans l'élaboration du PRSE4.

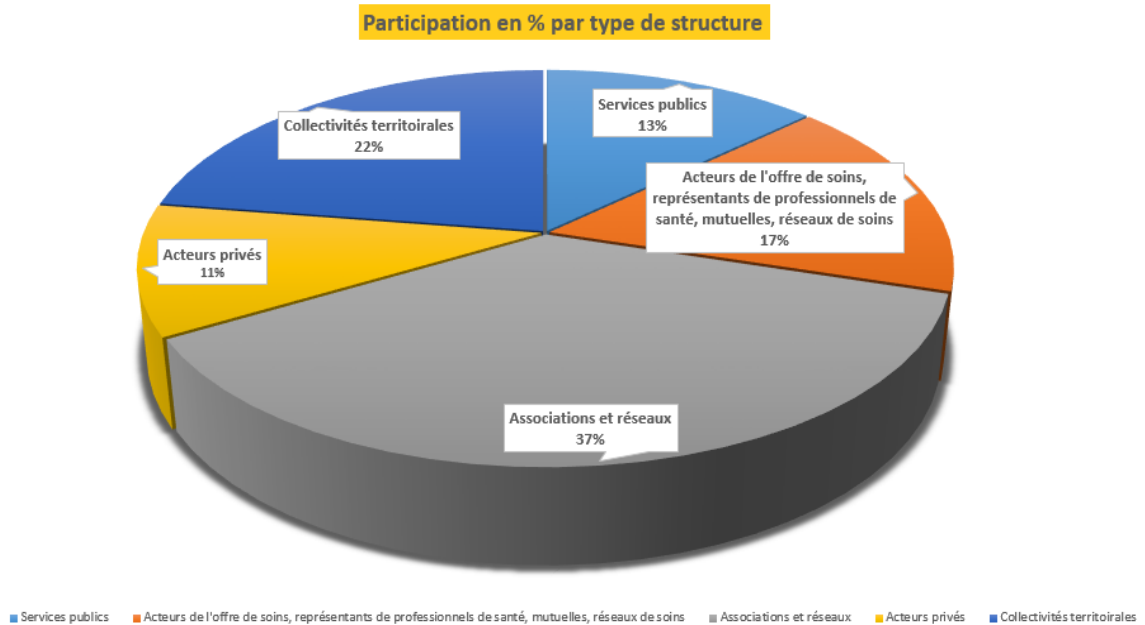
Analyse des ateliers

1. Retour en chiffres sur les ateliers

Au total, les ateliers comptaient 79 participants. 85,9% des inscrits ont participé, soit un faible différentiel entre inscrits et participants.

Un large panel d'acteurs, ont répondu présent. Ainsi, comme le montre le graphique suivant, ces ateliers ont rassemblé : des associations et réseaux (37%), des collectivités territoriales (22%), des acteurs de l'offre de soins, représentants des professionnels de santé, mutuelles et réseaux de soins (17%), des services publics (13%), et acteurs privés (11%).

³ Source : réponses à l'enquête de satisfaction



Quatre groupes de travail, comprenant de 6 à 12 personnes, ont été constitués pour chaque session d'atelier.

46,8% des participants ont répondu à l'enquête de satisfaction. D'après celle-ci, les participants ont qualifié l'objectif de l'atelier de « très intéressant » (73%) ou « d'intéressant » (24,3%). De plus, ils semblent avoir apprécié son format (54% « très intéressant » et 24,3% « intéressant »), le rythme et l'animation globale (54% « très intéressant » et 31,1% « intéressant »), la qualité des échanges en petits groupes (56,8% « très intéressant » et 31,1% « intéressant »), et l'outil de travail collaboratif utilisé (40,5% « très intéressant » et 48,6% « intéressant »).

Aussi, l'ensemble des répondants à l'enquête de satisfaction envisage de poursuivre leur implication dans les ateliers. 68,8% des répondants souhaiteraient participer à de nouveaux ateliers au second semestre et s'impliquer dans un groupe de travail au sein du réseau ÎSÉE. De dernier viserait l'élaboration de stratégies d'action relevant de l'enjeu prioritaire identifié. 18,8% préfère seulement participer à un atelier au second semestre 2021, et 6,3% intégrer un groupe de travail seulement.



2. Analyse des ateliers et priorités établies

Ces ateliers ont fait l'objet d'échanges riches aux contenus denses (cf. tableaux collaboratifs en annexe). En témoigne également l'enquête de satisfaction. Ainsi, les répondants valorisent l'hétérogénéité des groupes de travail permettant l'abord de thématiques et de visions variées, l'organisation, disent avoir apprécié l'outil de travail utilisé, et le partage d'expérience. Cependant, certains regrettent un temps trop court pour les échanges au sein des groupes de travail, l'absence de présentation de l'ensemble des participants en début d'atelier, ou encore le manque de spontanéité des interactions dû au format distanciel.

L'analyse des ateliers nous a permis une première restitution, sous un format visuel, fin juin 2021. Cette analyse a été conduite en différentes étapes, à savoir :

- une synthèse des tableaux collaboratifs pour chaque groupe de travail ;
- une analyse des points communs et des différences entre les productions des groupes de travail.

En ce sens, pour ces ateliers, **5 enjeux ont été identifiés se situant autour de 7 thématiques**. Ces enjeux et thématiques ont ensuite **été priorisés par les participants et l'ensemble des membres du réseau à travers un sondage**. Les priorités ont été priorisées de la manière suivante :

- 1. Sensibilisation, formation, accompagnement des professionnels**
- 2. Amélioration des connaissances et des mesures des impacts sanitaires**
- 3. Information, communication, sensibilisation auprès du grand public**
- 4. Évolution de la gouvernance territoriale**
- 5. Ecriture et suivi du plan**

Après analyse du sondage visant à établir les thématiques prioritaires, il ressort que celles-ci seront à travailler de façon transverse parmi l'ensemble des enjeux identifiés, et s'appuieront sur les démarches déjà engagées sur le territoire. Ainsi, les 7 thématiques saillantes sont :



l'agriculture et l'alimentation saine et durable, les liens entre santé et biodiversité et nature en ville (dont l'adaptation au changement climatique), l'aménagement et l'urbanisme favorables à la santé, santé et habitat, les ondes électromagnétiques, les pollutions des milieux (air et bruit, sols et sites pollués, eau), la périnatalité, et enfin les perturbateurs endocriniens (PE). Afin de rester fidèle aux échanges durant les ateliers, un tableau récapitulatif des problématiques évoquées, des moyens matériels disponibles, et des acteurs à mobiliser a été élaboré.

Ainsi, les fiches canevas qui suivent tiennent compte d'une part des priorités établies par le sondage et d'autre part du contenu des échanges durant les ateliers.

Fiches canevas (se référer aux documents annexes)

Les fiches canevas situées en annexe sont élaborées suivant quatre axes : **la thématique** de l'action envisagée, **l'objectif** de l'action, les **pistes en termes de moyens matériels**, et en termes **d'acteurs à mobiliser**.

Ces fiches canevas constitueront la base de travail sur laquelle le réseau ÎSÉE s'appuiera pour poursuivre les ateliers et/ou constituer des groupes de travail au second semestre 2021.

Propositions et recommandations

Proposition n°1 : Poursuite des ateliers

Le comité de pilotage du réseau ÎSÉE en date du 29 juin a permis de clarifier les suites à donner à ces ateliers. En ce qui concerne l'ARS et la DRIEAT, pilotes et financeurs du PRSE francilien, ils ne peuvent se prononcer sur les modalités d'élaboration du PRSE4, les directives nationales de construction n'étant pas encore communiquées. Aussi, la poursuite des ateliers se fera de façon autonome par le réseau ÎSÉE. Cependant, il est compliqué de mobiliser les participants sans savoir assurément ce qu'il adviendra de leur travail. De plus, il ne s'agit pas de décrédibiliser la concertation sur le long terme sachant que ces mêmes acteurs devraient être mobilisés lors de la concertation règlementaire.

En ce sens, **les pistes envisagées à la poursuite des ateliers** par le réseau ÎSÉE sont les suivantes :



- Afin, que le contenu et la suite des ateliers entrent dans le cadre qui sera établi pour le PRSE4, il a été préféré de **poursuivre la démarche au 1^{er} trimestre 2022**. Les directives nationales et les modalités de la concertation règlementaire seront alors probablement connues, ainsi que la date de départ effective à l'élaboration du PRSE4.
- La **constitution de groupe(s) de travail** sera le format privilégié pour la poursuite des ateliers. En effet, ce format permet de favoriser les réflexions collectives et piste en termes de stratégies d'action à envisager sur un sujet donné.
- Les modalités de travail de ce groupe ont été pensées tel qu'il se réunira **soit sur une journée de réflexion, soit sous la forme de partage de documents sur trois semaines**. Ces modalités permettraient de maintenir la mobilisation des participants sans leur demander trop au sein d'emplois du temps déjà chargés. De plus, les sujets seraient alors abordés plus en profondeur que la poursuite d'ateliers de même type que ceux menés au mois de juin.
- Le groupe de travail tentera d'aller au-delà de l'enjeu prioritaire établi lors des premiers ateliers en approfondissant les **stratégies d'action à mettre en œuvre**.
- Le **format présentiel sera préféré** si le choix est fait d'une journée de réflexion pour le groupe de travail. Ce format sera également conditionné par les conditions sanitaires à ce moment-là.
- Afin de mettre à profit le temps long nous séparant du 1^{er} trimestre 2022 et de mettre en perspective les enjeux identifiés lors des ateliers, le réseau ÎSÉE établit sa **journée de réflexion de fin d'année sous l'angle du concept « Une seule santé » mise en pratique sur le territoire autour des cinq enjeux identifiés lors des ateliers** (se référer à la proposition n°5).

Proposition n°2 : Aborder les thématiques de façon transversale dans le prochain PRSE4

Il ressort du sondage une forte volonté des acteurs du territoire à travailler de façon collaborative et d'aborder les sept thématiques prioritaires de façon transversale. Aussi, **les fiches canevas en annexe sont construites par enjeux et non par thème**. Concernant la poursuite des réflexions, l'équipe d'animation adoptera une **approche décloisonnée**.



Proposition n°3 : Approfondir les leviers d'action de l'enjeu établi comme prioritaire via le sondage, pour la suite des ateliers et/ou la constitution de groupe(s) de travail au second semestre 2021

La sensibilisation, la formation et l'accompagnement des professionnels aux enjeux de santé environnementale a été retenue comme priorité première. Compte tenu de la temporalité et des moyens mobilisables pour la poursuite des ateliers, **il n'est pas réaliste des traiter les cinq enjeux mis en avant lors des ateliers**. Ainsi, nous proposons **d'explorer d'avantage la problématique la plus plébiscitée lors du sondage par les participants : « sensibilisation, formation, accompagnement des professionnels »**.

Propositions n°4 : Valoriser les démarches existantes et tenir compte des problèmes rencontrés sur le territoire

L'origine des ateliers relève d'un souhait de valoriser les démarches déjà engagées sur le territoire francilien en matière de santé environnementale. Ainsi, les fiches canevas tentent de mentionner, pour chaque piste envisagée des projets en cours sur lesquels s'appuyer pour le développement d'action.

Proposition n°5 : Aboutir à l'élaboration d'une journée régionale « Une seule santé » autour des enjeux priorités dans les ateliers

Dans la perspective de valoriser les démarches engagées lors de ces ateliers, favoriser l'interdisciplinarité et s'acculturer à une approche transverse de la santé environnementale en région, le réseau ÎSÉE propose un journée-événement autour de la déclinaison sur le territoire de la démarche « Une seule santé ». Pour sa programmation, un groupe-projet hétérogène rassemblant des membres du réseau volontaires sera constitué à la rentrée. C'est par ailleurs l'occasion pour le réseau d'intégrer de nouveaux adhérents notamment des acteurs de la santé animale. Quatre tables rondes structureront la journée et reprendront les cinq axes dégagés lors des ateliers.



Conclusion

Les ateliers « Vers un plan régional santé environnement 4 » ont fourni de la matière très intéressante. Il serait dommage d'en rester là et de ne pas approfondir les réflexions engagées. Cette contribution du réseau relève d'une démarche inclusive faisant état de problématiques des acteurs rencontrées sur le terrain. Elle est de nature à nourrir le contenu du futur PRSE, à en faire « un plan plus riche », « plus lisible », « plus en accord avec les besoins locaux »⁴.

En ce qui concerne la suite, l'équipe d'animation du réseau a fait le choix de retenir les priorités des participants aux ateliers comme axes structurants de son prochain colloque qui se tiendra en décembre 2021 autour de la déclinaison sur les territoires du concept « Une seule santé ». Les projets présentés lors de la journée-événement du réseau auront vocation à inspirer la rédaction du futur plan. Quant à la poursuite des ateliers « vers un plan régional santé environnement 4 » et la constitution de groupes de travail, nous attendons d'en savoir plus sur le calendrier d'élaboration du prochain PRSE pour se projeter. Nous restons ouvertes à toute proposition.

⁴ Source : entretiens menés dans le cadre de l'enquête empirique de mémoire



Annexes au document

1. Fiches canevas

N°1 : Sensibilisation, formation, accompagnement des professionnels

N°2 : Amélioration des connaissances et des mesures des impacts sanitaires

N°3 : Information, communication auprès du grand public

N°4 : Évolution de la gouvernance territoriale

N°5 : Écriture et suivi du plan



2. Mise en perspective des cinq enjeux et sept thématiques identifiées

*Ce tableau privilégie les thématiques les plus récurrentes des ateliers au sein des cinq enjeux identifiés.

Enjeux / Thématiques	Sensibilisation, formation, accompagnement des professionnels	Amélioration des connaissances et des mesures des impacts sanitaires	Information, communication, sensibilisation auprès du grand public	Evolution de la gouvernance territoriale	Ecriture et suivi du plan
Périnatalité	✓	✓	✓		✓
Agriculture et alimentation saine et durable	✓	✓	✓		✓
Santé biodiversité et nature en ville : dont adaptation au changement climatique	✓	✓	✓	✓	✓
Aménagement et urbanisme favorable à la santé, santé et habitat	✓	✓	✓	✓	✓
Pollutions et contaminations des milieux : air et bruit, sites et sols pollués, eau	✓	✓	✓	✓	✓
Perturbateurs endocriniens (PE)		✓	✓		
Ondes électromagnétiques		✓			

3. Cartographie des participants aux ateliers « Vers un plan régional santé environnement 4 » des 1^{er} et 11 juin 2021

